

Une station particulière

Barèges à 1250 m dans les Pyrénées centrales est la plus haute et la plus ancienne station thermale de France dont la réputation des eaux thermales la positionne comme « la station de l'os et de l'appareil locomoteur ». Elle possède une double indication rhumatologie et voies respiratoires

Durant la saison 2018, un médecin thermal libéral exerçait à Barèges et accueillait 1100 patients sur 6 mois sur les 2524 curistes . Les autres curistes étaient suivis par les médecins de LuzSt Sauveur à 7km plus bas dans la vallée.

Des conditions de travail négociées

Son départ a nécessité une recherche en urgence début 2019. Ce qui abouti à l'identification d'un généraliste préretraité qui voulait quitter la Bretagne et s'installer dans les Pyrénées où il dispose d'une maison.

Nous avons accepté, après négociation, les conditions de notre médecin qui souhaitait

- être salarié, profiter du repos dominical, des jours fériés et de 2 semaines de congés par des vacances déjà programmées à l'avance.
- se consacrer à la médecine thermique et ne plus avoir de « tracasseries administratives », relation avec la caisse, encaissement d'honoraires, téléphone, etc...
- voir les charges liées au cabinet prises en charge par l'établissement thermal.

A noter que depuis le 1^{er} septembre 2019 l'assurance maladie permet de télétransmettre la facturation des frais médicaux de tous les curistes.

Un bilan positif et un nouveau poste à pourvoir

Le bilan de cette première expérience est positif et le retour des patients curistes aussi.

En termes de temps de travail et en moyenne entre la haute saison (septembre et octobre) et les autres mois, le médecin a effectué une moyenne de 35h semaine.

A noter que celui-ci a été formé aux pratiques médicales complémentaires (Proetz, insufflation, douche pharyngienne) fortement appréciées des curistes souffrant d'affection des voies respiratoires.

La direction des Thermes se félicite de la collaboration avec les médecins thermaux, l'ordre départemental du 65, le CNETH pour l'aide apportée à l'embauche du médecin thermal salarié, ainsi qu'au projet de contrat de travail et de la fiche de poste.

Pour la saison 2020, notre médecin souhaite collaborer à nouveau, mais nous sommes en recherche d'un médecin salarié complémentaire pour améliorer l'accueil et la prise en charge de nos curistes.

